

Copyright © 2008 by Renato Lessa

Este trabalho está licenciado sob uma Licença Creative Commons Atribuição-Uso Não-Comercial-Vedada a Criação de Obras Derivadas 2.5 Brasil. Para ver uma cópia desta licença, visite <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.5/br/> ou envie uma carta para Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco, California 94105, USA.

---

LESSA, Renato. **A quoi sert la représentation? ou les formes de la distinction.** Rio de Janeiro: Edição Laboratório de Estudos Hum(e)anos – Online, Setembro 2008.

**A quoi sert la représentation?  
ou  
les formes de la distinction<sup>i</sup>**

Renato LESSA

Une voix courante entre les politologues d'orientation institutionnaliste assure la santé et, pourquoi ne pas le dire, la vertu des mécanismes institutionnels qui configurent la démocratie au Brésil. La régularité électorale, la consolidation d'un système pluriel de partis politiques, fragmentaire mais fonctionnel, une logique législatif possédant de la rationalité en dépit de sa phénoménologie parfois bizarre et douteuse, et une corrélation puissante entre la compétitivité politique-électorale et l'acceptation universelle des règles du jeu, toutes ces dimensions, dans un mot, définiraient un ensemble d'évidences à propos de la consolidation, de la normalité et du plein fonctionnement des institutions politiques du pays.

Les mouvements récents de la science politique au Brésil renforcent cette perception. C'est ce que démontrent, par exemple, les investigations dans le domaine des études législatives, qui ont fini par déconstruire des mythes concernant le désordre législatif national, dans le domaine des études électorales, et sur le système des partis. Celui-ci en dépit d'anomalies localisées, semble accomplir, selon les studieux qui s'en occupent, sa fonction de canaliser vers les espaces institutionnels réguliers, l'énergie civique des citoyens, au moyen d'élections compétitives et avec des taux abstention électorale non-préoccupants.

L'objectif de ces notes n'est pas celui de faire un recensement des approches institutionnalistes à caractère optimiste. Il faut dire, dès le départ, que nous devons à celles-ci des arguments importants, érigés contre un programme de réforme politique de nature clairement oligarchique et dogmatique. Une telle vertu, cependant, ne les exempte pas d'un ordre de considérations critiques, non-orienté par des dimensions strictement institutionnelles qui dérivent de la question suivante : nous sommes bien avec ces institutions, mais d'où vient la sensation que les choses ne marchent pas aussi bien ? Ou, autrement dit : les dimensions factuelles présentées par les diagnostics institutionnalistes et optimistes sont-elles les seules à être prises en compte, aux fins d'évaluation de l'état de démocratie dans notre pays.

L'écrivain israélien Amós Oz, dans sa touchante autobiographie "Une histoire d'amour et de ténèbres" soutient "qu'il est fréquent que les faits menacent la vérité". Dans un autre registre, le *régime d'évidence* adopté dans les analyses

institutionnalistes pour soutenir la normalité des mécanismes institutionnels au Brésil, est fondé sur un assortiment de données sur les modèles de vote nominal des parlementaires dans le Législatif.

Selon ces standards, le Législatif brésilien, au cours des dernières décennies a été marqué par la discipline du vote et par la netteté de positionnement des blocs du congrès, aussi bien dans le camp du gouvernement que dans celui de l'opposition.

Mais s'agirait-il du seul régime d'évidences possibles pour évaluer l'état de la démocratie au Brésil ? A mon avis, ce régime relève de la croyance en l'autonomie du système du pouvoir – autrement dit, l'univers défini par des rapports entre les pouvoirs exécutif et législatif – vis à vis de la société et des électeurs en général.

Bernard Manin, dans son livre séminal, *le Principe de Gouvernement Représentatif*, a démontré que le mécanisme de la représentation politique est toujours associé à l'établissement d'un principe de distinction. Je le cite: *representative government was instituted in full awareness that elected representatives would and should be distinguished citizens socially different from those who elected them...we shall call this the 'principle of distinction'*<sup>1</sup>.

Les notes qui suivent s'écartent de l'intention de définir des particularités endogènes du cadre institutionnel brésilien et s'adressent à une dimension externe, celles des liens que ce dernier maintient avec le monde extra-institutionnel. Autrement dit, il m'importe de réfléchir au sujet de ce que nous pourrions désigner comme *une histoire de la distinction*. A la limite, il me revient seulement d'indiquer les lignes générales de l'argument et non pas la phénoménologie exhaustive du parcours.

La pratique régulière du régime représentatif au Brésil a été initiée sous la Monarchie. Sous diverses formes électorales, le trait indélébile de la pratique de la représentation dans le Brésil monarchique a été celui de la subordination des représentants au gouvernement et au Pouvoir Modérateur. En dépit des changements constants subis par les mécanismes électoraux – ou des réformes politiques, pour adopter l'expression courante – une caractéristique constante du modèle a été celle de la présence d'un corps électoral restreint sur lequel les gouvernements exerçaient un strict contrôle.

---

<sup>1</sup> . Cf. Bernard Manin, *The Principles of Representative Government*, Cambridge: Cambridge University Press, 1997, p. 94.

Un mode peu orthodoxe de caractériser les pratiques représentatives du Brésil du XIXe siècle, pourra prendre comme point de départ une doctrine établie par l'homme d'état brésilien, Manuel Alves Branco, chef du Gouvernement pendant la première moitié des années quarante. D'après Alves Branco, les échecs électoraux que les gouvernements imposaient invariablement à l'opposition ne découlaient pas de violences ou de fraudes. Alves Branco assurait qu'il s'agissait de "majorités artificielles" soutenues par le principe de la "loyauté par compression". Notre libéral ancêtre était convaincu que le cas brésilien possédait d'autres caractéristiques : il s'agit ici des "majorités d'amour" qui soutenaient les gouvernements, et définies à partir d'un principe de "loyauté par gratitude".

A cette doctrine, Alves Branco en ajoute une autre, selon laquelle les fonctionnaires publics doivent loyauté au gouvernement auquel ils servent, et pas seulement à l'Etat. Ce qui s'ensuit est une édifiante séquence logique : si les fonctionnaires publics doivent loyauté au gouvernement, et si les gouvernements sont des matérialisations des orientations des partis, donc la loyauté est due au parti qui occupe le gouvernement.

Certes l'association géniale entre l'amour et la logique, sert à réfuter les vieilles croyances romantiques. Mais le contenu amoureux de cette politique avait trait à la relation entre le gouvernement, et, disons, sa base parlementaire. Au temps de l'Empire, et également à l'époque de la Première République, l'obtention de l'acquiescement amoureux des représentants se fondait sur deux dimensions fondamentales : la limitation du nombre de citoyens représentés, et la coercition et la fraude dans le recrutement et dans les processus électoraux. On pourrait dire, dans ce sens, que le problème de la coopération entre l'Exécutif et le Législatif se résolvait dans la propre origine du processus représentatif, c'est-à-dire, dans l'acte électoral lui-même.

A l'époque du Président Campos Sales, au début de la vie républicaine, les éventuelles victoires de députés non-officiels étaient traités par la célèbre "guillotine Monténégro", qui s'occupait de la non-reconnaissance de leurs diplômes électoraux. On peut dire tout ce que l'on veut de Campos Sales, mais on ne pourra jamais dire qu'il occultait les intentions de ses actes politiques : de sa propre main, dans une lettre qu'il écrit à Rodrigues Alves – son successeur - il reconnaît que dans le doute sur la validité de diplômes électoraux concurrents, la présomption de légitimité retombe, en principe, sur le candidat de la situation.

C'était une époque caractérisée par le petit nombre d'électeurs et par un contrôle rigide de la part des gouvernements – Fédéral et Etats fédérés – sur le processus

électoral. En temps de la démocratie, inaugurée par la Constitution de 1946 – dans lequel, la taille de l'électorat et la multiplication des actes électoraux, étaient des facteurs associés à la forte compétition politique et des partis – les formes d'obtention de l'acquiescement amoureux des représentants ne pouvaient plus dépendre de la coercition et de la fraude, exercés sur les représentés.

En raison de l'impossibilité d'un contrôle sur les représentés, l'opération des principes de l'amour et de la gratitude devait porter sur le corps des représentants. Dans les temps qui courent, les doctrines mentionnées, sous peine d'inadaptation, doivent affiner leur foyer et prendre en compte ce qui se passe dans le cadre des relations entre l'Exécutif et le Législatif.

Les parlements, d'une façon générale, reposent sur un acte fictionnel fondamental, selon lequel, un corps réduit d'êtres humains se constitue en un échantillon et une miniature des autres, dans le but de délibérer au sujet de l'intérêt public. L'aspect fictionnel est évident, car il n'est pas dans la nature de n'importe quel contingent humain de se présenter politiquement à la façon d'un échantillon. Jusqu'à preuve contraire, il ne s'agit que d'un artifice, qui au lieu que permettre, justement, que le public s'exprime par l'intermédiaire de ses représentants constitue, plutôt un obstacle à cette expression directe.

Nous ne chercherons pas ici à revoir les penseurs classiques dans cette matière, mais il est important, de rappeler que, pour ceux-ci, le principe de la représentation constituait, en vérité un filtre, au moyen duquel les quelques et les bons décident pour les nombreux et pas tellement bons. Les secrets du gouvernement représentatif résident donc beaucoup plus dans les relations entre les représentants et le gouvernement, qu'entre ces derniers et leurs soi-disant représentés. Que l'on n'y voie là aucun contre-sens. Ce qui surprend est que l'on soit encore en train de parler de "représentation".

Dans l'expérience brésilienne des dernières quarante années, cette caractéristique générale a fini par recevoir des contours propres. Pendant les années de l'autoritarisme, de 1964 à 1985, le Congrès National a été maintenu ouvert, avec, cependant, quelques interruptions. Le régime, quoique autoritaire, a maintenu, pour des raisons de légitimation, le fonctionnement de l'activité politique.

Le fait est, toutefois, qu'en raison de sa limitation, l'activité politique et des partis est restée confinée au domaine du Congrès. En raison du régime arbitraire et de l'inertie, les liens entre la vie parlementaire et le monde extérieur ont eu moins de poids que les escarmouches strictement institutionnelles. Le camp de l'opposition

consentie a été toujours restreint à l'arène congressiste. C'est comme si le prix à payer pour l'existence d'une politique était le non-établissement de liens entre le monde de la représentation et celui des citoyens représentés.

Cette dernière dimension est grave, car pendant les années autoritaires la société brésilienne a connu une série significative de transformations dans sa structure. Ce furent des années de croissance économique vertigineuse, de déplacements sociaux et spatiaux, de destruction environnementale et de redéfinition de plusieurs identités sociales. En bref, une société dont les mutations fondamentales ont survécu sans aucun lien avec l'activité politique. Il est légitime de soutenir qu'une distinction entre le processus social et le processus politique s'est opérée pendant cette période. Cette distinction constitue le legs de l'autoritarisme.

Et même lorsque le Congrès a verbalisé le sentiment général de répulsion envers le régime autoritaire, la forme, isolée, a fini par domestiquer la substance démocratisante. Autrement dit, le processus social et le processus politique suivaient des cours spécifiques et, dans une large mesure, indépendants.

Il est important de remémorer la singularité du processus brésilien de transition vers la démocratie. Cette singularité réside dans le fait qu'il s'agit là du seul cas de transition basé sur le strict accomplissement des règles institutionnelles établies par le régime autoritaire. Le Président Tancredo Neves, leader d'une coalition oppositionnelle, a été élu par le Collège électoral d'une façon orthodoxe, selon les canons du régime cessant. Il faut souligner que dans un tel processus, le Congrès a surgi comme un acteur décisif. C'est dans cet espace que se sont établis les protocoles de clôture de l'ordre autoritaire.

C'est un congrès voué à sa forme et à son isolement, donc, qui déclenche la transition vers la démocratie et qui pendant les premières années engage avec l'Exécutif une relation amoureuse et monogamique. Du point de vue de la majorité du Congrès, ce qui importe est d'obtenir le maximum d'accès et de contrôle sur les ressources, et des positions dans la machine gouvernementale ; du point de vue du Gouvernement, ce qui importe est de jouir de la "loyauté par gratitude". Les années du gouvernement Sarney ont été, à cet égard, remarquables : la captation de l'appui parlementaire de la part du gouvernement, s'est révélée un laboratoire privilégié pour l'observation de ce que l'on appelle le "présidentialisme de coalition". Là, l'enjeu était non seulement la durée du propre mandat du président en exercice, mais, ce qui est plus grave, la propre conduite de processus constituant.

Autrement dit, les arts de l'amour ont inscrit leurs signes sur le dessin constitutionnel du pays, eu égard à la nature congressiste de l'Assemblée Constituante, et ne se sont pas bornés à résoudre des questions ordinaires de gouvernement. Bref, des années admirables, qui ne méritent pas d'être oubliées.

Je pense que les années initiales de la démocratie ont établi un modèle de rapports entre le Congrès et l'Exécutif qui est toujours présent sur la scène brésilienne. Dans un texte publié en 1998, je m'interrogeais sur la vertu du processus de transition vers la démocratie déclenché au Brésil <sup>2</sup>. Il s'agit d'un argument que je juge pertinent pour traiter le thème des relations entre le système politique et la vie sociale au Brésil.

L'argument en question a été développé à partir de la question suivante : *quelle est la vertu de la transition brésilienne ?* La signification du terme *vertu* indique ici, dans le sens aristotélicien, l'attribut qui découle d'un processus donné, et qui, en même temps, révèle, de façon exemplaire, sa puissance. En termes plus directs, le terme a été utilisé dans le même sens où, pour Aristote, *le vent est la vertu de l'air*.

Dans l'essai de 1988, la *vertu* de la transition brésilienne a été ainsi présentée :

La vertu de la transition brésilienne s'exprime dans la maximisation de la "coextensivité" (correspondance) entre la *polis* (i.e., le monde de la représentation) et le gouvernement, sans la création de canaux alternatifs d'intégration entre ces deux domaines et le *demos*.

Autrement dit, il s'agit du rapprochement entre le Législatif et l'Exécutif, au détriment des liens du premier avec le monde extérieur. Dans ce sens, le Législatif devient perçu par le gouvernement comme le *locus* exclusif de l'obtention de la gouvernabilité, tandis que pour le premier, ce qui importe est l'accès à des ressources et à de positions dans le domaine du second. Tels sont les termes que j'ai désigné comme "coextensivité", si l'on me permet ce néologisme, un scénario dans lequel la vocation fondamentale de la *polis* est de gouverner *avec* le gouvernement

La démonstration, dont les termes peuvent être apportés au débat brésilien contemporain, a eu, comme point de départ, une insatisfaction par rapport au modèle de Robert Dahl, tel qu'il a été développé dans *Polyarchie*, et une discussion adressée à quelques développements de sa théorie. Les termes du modèle sont par

---

<sup>2</sup> . L'argument a été développé dans l'essai "Réflexions sur la Genèse d'une Démocratie Banale", publiée en 1989.

trop connus, ce qui rend leur présentation quelque peu fastidieuse et superflue. Cependant, pour que mon argument ait un minimum de sens, il est important de marquer les étapes principales qui constituent le paradigme dahlien, même si l'on ne les détaille pas.

Etape 1: définition à la Huntington des variables *liberalisation* (L) et *incorporation* (I) comme des dimensions macro politiques nécessaires à tout système politique, la première ayant trait au degré d'institutionnalisation des règles de compétition politique et la seconde au degré d'inclusion populaire par la voie électorale ;

Etape 2 : définitions des quatre combinaisons typiques – sur la base de valeurs maximales et minimales pour chaque variable définie à l'étape 1 - , produisant trois types distincts de régimes, c'est à dire :

- (i) Basse Liberalisation *cum* Basse Incorporation;
- (ii) Haute Liberalization *cum* Basse Incorporation;
- (iii) Basse Liberalisation *cum* Haute Incorporation;
- (iv) Haute Liberalisation *cum* Haute Incorporation (lieu de la démocratie, ou de la *polyarchie*, selon Dahl);

Etape 3: description des trajectoires possibles de démocratisation ou de passage à la polyarchie.

Indépendamment de la trajectoire indiquée comme la plus plausible pour réussir dans le parcours en direction de la polyarchie, il est important d'observer que s'opère dans l'argument de Dahl une condition forte, c'est-à-dire, que les régimes politiques sont des *combinaisons* entre les deux variables indiquées. Ceci signifie qu'à la limite, il n'y a pas de performance autonome de chacune d'elles. En commentant cette exigence ontologique de fonds, j'ai observé que :

Si cette supposition est plausible, que dire, alors, des expériences politiques caractérisées par la disjonction entre ce qui se passe, aussi bien sur l'axe vertical (i.e., libéralisation) que sur l'axe horizontal (i.e., incorporation) ? Des situations dans lesquelles les changements dans les conflits inter-élites et une plus grande incorporation semblent prendre des voies autonomes et extérieures au domaine ci-dessus configuré. La question, comme on peut facilement le déduire, a comme objectif mettre en lumière l'expérience brésilienne récente, représentée comme une disjonction entre la plus grande "coextensivité" obtenue entre la *polis* et



gouvernement, et l'existence d'amples franchises d'incorporation électorale<sup>3</sup>.

Le mécontentement par rapport au modèle de Dahl découle, encore, de deux autres ordres de problèmes.

Problème No.1:

Pour Dahl la variable libéralisation, comme l'une des dimensions de base du processus politique, a trait au "degré de pluralisme et d'institutionnalisation du conflit entre les élites". A mon point de vue, cette définition est incapable d'établir la distinction entre deux processus de nature opposée. Autrement dit, l'institutionnalisation du conflit entre les élites peut intervenir dans deux contextes distincts. Dans le premier, des élites parlementaires recherchent un fort rapprochement et une interdépendance avec le gouvernement (coextensivité), esquissant ainsi un scénario de capture de la *polis* par le gouvernement. Dans le second, l'institutionnalisation peut coexister avec un modèle d'autonomie, dans laquelle une telle capture n'intervient pas. En termes historiques, c'est la différence entre ces deux standards qui permet de distinguer l'expérience de la République de 1946, de celle de la République de 1988.

Problème No.2 :

La variable incorporation, telle qu'elle est définie, peut englober deux situations distinctes, à savoir : une incorporation dans laquelle le *demos* est coextensif à la *polis* – c'est-à-dire : les identités politiques dans le corps de la *polis* résultent d'expressions substantives du *demos* – et une incorporation dans laquelle, à l'extension des franchises politiques ne correspond aucun rapprochement significatif entre *demos* et *polis*.

Les limites de l'approche de Dahl, appliquées au cas brésilien, deviennent à mon avis, évidents. La marque polyhiérarchique atteinte par le Brésil post-1988, abrite dans son sein ce qui pourrait être présenté comme l'application brésilienne du principe de la distinction, suggéré par Bernard Manin. Autrement dit, l'institutionnalisation politique et la grande incorporation populaire au processus électoral, cohabitent avec un tableau dans lequel le monde de la représentation se tourne prioritairement vers sa relation avec l'Exécutif et maintient avec le *demos* des relations exclusives de capture électorale. Dans le jargon de la science politique nord-américaine, il s'agit du sous-univers de la "connexion électorale".

---

<sup>3</sup> . Cf. Renato Lessa, op. cit.

La transition brésilienne en direction de la démocratie peut à mon avis, être interprétée comme une démarche de rapprochement et d'indifférenciation entre la *polis* et le gouvernement. Certains aspects centraux de la République de 1988 ont permis que l'Exécutif détienne une forte ingérence sur la dynamique du Législatif. En effet, le Président de la République est porteur d'un ensemble de prérogatives qui le définissent comme l'acteur principal du processus législatif, incluant des mesures provisoires (décrets législatifs), des initiatives de législation et de proposition de réforme constitutionnelles.

Des années autoritaires, subsiste le legs d'une forte distinction entre *polis* et *demos*. En termes moins analytiques, ce tableau a dérivé de l'observation d'un processus politique, durant le gouvernement Sarney, dans lequel, le mouvement principal exécuté par la *polis* brésilienne a été celui de l'obtention du plus grand rapprochement possible avec l'Exécutif, en faisant de la "coextensivité", quelque chose comme sa vertu principale.

D'une façon encore plus impressionniste, je soutiens que le macro-diagnostic continue en vigueur pour encadrer les dilemmes du gouvernement Lula.

En d'autres mots, la logique politique du gouvernement a donné la priorité, dans le court terme à la constitution d'une solide base parlementaire, dans la même ligne que celle qui a été adoptée par le gouvernement Cardoso, et dans la tradition de la "coextensivité". Ce qui, d'un point de vue purement formel indique la continuité du modèle de "présidentialisme de coalition", et du point de vue macro-politique et substantif signifie la continuité d'une forme vétuste de "coextensivité" entre la *polis* et le gouvernement, ce qui fait du lien de la représentation quelque chose de lointain et de liturgique.

Quelques implications de cet atavisme de la "coextensivité" doivent être notées :

- (i) dans le modèle défini par la "coextensivité", la *polis*, pour le gouvernement, joue le rôle de *demos*, dans la mesure où elle est reconnue comme le *locus* prioritaire pour l'obtention de la gouvernabilité;
- (ii) la "coextensivité" comme vertu, est un empêchement pour que le thème de la transformation sociale soit considéré fondamental : à la limite, même les dimensions non-systémiques de cet programme finissent par se subordonner aux termes et aux modes de la "coextensivité";
- (iii) la "coextensivité" comme "cause finale" s'appuie sur une position autiste par rapport au *demos*: c'est comme si celui-ci n'existait pas en tant

qu'entité positive; au maximum on constate ses spasmes, sans que cela implique une reconnaissance de sa présence immanente: quelque soit le dessin de la *polis* e de sa relation avec le gouvernement, le *demos est toujours immanent* (ici, le bon Spinoza);

- (iv) l'immanence du *demos* apporte avec lui l'impossibilité de son inertie; d'une façon ou d'une autre, le *demos* cherche une expression ou est capturé par de multiples formes de configuration identitaires : ici l'espace des identités collectives de caractéristiques non politiques (dans le sens strict); ici l'espace des sociabilités "alternatives" et le lien avec le thème des sociétés civiles réelles;
- (v) le contraste entre la pleine incorporation électorale et l'absence de "coextensivité" entre le *demos* et la *polis* indique le point aveugle de la théorie (et de la pratique) de la polyarchie e, par extension, de l'analyse institutionnaliste;
- (vi) les politologues institutionnalistes du fait d'avoir naturalisé la condition polyarchique ne sont pas à même de percevoir l'extension de cette défaillance tectonique : même lorsqu'ils mentionnent la nécessité de politiques sociales, ils le font du point de vue de la stabilité polyarchique, et non pas de celui de la prééminence du *demos* (point de vue exclusif des démocrates).

Je ne méconnais pas les arguments de ceux qui défendent l'inévitabilité des arts amoureux comme une façon d'obtenir des majorités, et qui soutiennent que de cette façon, d'importantes décisions pour le pays deviennent possibles. Dans ce registre, faisons l'inversion du bon Rochefoucauld : il s'agit d'un hommage que la vertu rend au vice. Cependant, le prix à payer est celui de la (dé)caractérisation de tout vestige représentatif dans notre système politique. Il s'agit d'une érosion dont la réversion se trouve hors de la portée de toute "réforme politique". Telle comme elle est, la politique se réduit aux jeux entre l'Exécutif et le Congrès, lieu de coalitions conduites par l'amour et la haine, celle-ci n'étant que la veille de l'amour de demain.

Et de quel amour s'agit-il ? Le Dr. Freud n'hésiterait pas à l'appeler d'amour inhibé dans sa finalité. Dans un autre registre, sans aucun résidu moraliste et pour ceux qui observent la vie politique à partir des galeries, c'est la propre idée de gouvernement représentatif qui finit par être érodée. Il n'y a pas de vie républicaine possible, où la représentation consisterait à représenter les appétits des propres représentants et dans laquelle le programme du gouvernement se guiderait par sa seule satisfaction.

---

<sup>i</sup>. Conferência proferida na Universidade de Paris-Sorbonne, em 13/07/2005.